

Le prix du gaz augmentera de 9,7 % le 1er avril

LEMONDE.FR avec AFP | 25.03.10 | 11h17 • Mis à jour le 25.03.10 | 11h21

EDITION ABONNES
Abonnez-vous 6 €

RÉAGISSEZ

CLASSEZ

IMPRIMEZ

ENVOYEZ

PARTAGEZ

BOBANK

Les tarifs du gaz naturel pour les particuliers vont augmenter de 9,7 % en moyenne le 1er avril, a annoncé la Commission de régulation de l'Energie (CRE) jeudi. Les tarifs vont augmenter de 40,3 centimes d'euros par kilowattheure (kWh) en moyenne, soit 9,7 %, selon un document remis par la CRE. L'autorité de régulation a donné son aval à une demande soumise par le groupe GDF Suez, anciennement Gaz de France.



AFP/ERIC PIERMONT

Le gaz va augmenter de près de 10%, à compter du 1er avril 2010.

PUBLICITE

BNP Paribas
finance vos projets d'entreprise,

Près de 90 % des 10,8 millions de foyers raccordés au gaz naturel sont soumis aux tarifs réglementés, qui sont proposés essentiellement par GDF Suez. Jusqu'à présent, ces tarifs étaient fixés par les ministères de l'économie. Mais c'est désormais GDF Suez qui décide des

PUBLICITE

Le Monde.fr

25 mars 2010: L'AFP fâchée avec les virgules...

+ 500%

Le prix du gaz naturel pour les particuliers va augmenter le 1er avril, a annoncé la Commission de régulation de l'Energie (CRE) jeudi. Les tarifs vont augmenter de 40,3 centimes d'euros par kilowattheure (kWh) en moyenne, soit 9,7 %, selon un document remis par la CRE. L'autorité de régulation a donné son aval à une demande soumise par le groupe GDF Suez, anciennement Gaz de France.